

Voyage du club « Les Spartiates » 2026

Le Périgord Noir - Terre de découvertes et de gastronomie



Proposition d'assurance annulation

Depuis quelques années, le club « Les Spartiates de Gembloux » vous propose, dans le cadre de son voyage annuel, de souscrire une formule d'assurance annulation. Pour l'année 2026, l'Organe d'administration a décidé de recourir à un assureur professionnel pour couvrir le groupe.

Cette assurance n'est évidemment pas obligatoire puisque certains d'entre-vous possèdent déjà une assurance annulation personnelle.

Le coût de l'assurance annulation est incluse dans le prix du voyage. Si vous souhaitez la conserver, vous n'avez donc aucune formalité à accomplir.

Si vous ne souhaitez pas souscrire à l'assurance annulation proposée par le club, vous devez impérativement le signaler par courriel à l'organisateur. Dans ce cas, vous serez remboursé de la somme de 50 € au retour du voyage.

Pour être valable, la demande de suppression doit être introduite :

- soit avant le 15 octobre pour les participants inscrits avant cette date,
- soit au moment de l'inscription pour les participants inscrits après le 15 octobre.

Tout renseignement supplémentaire peut être obtenu auprès de Didier Salmon, de préférence par courriel didiersalmon62@gmail.com ou à défaut par téléphone au numéro 0479.25.89.91